

Matériel agricole

Les importateurs redoutent l'extension de la TVA

• La mesure pourrait s'appliquer au tracteur

• Les ventes ont décroché de 20% depuis le début de l'année

LA loi de Finances 2014 a prévu l'application d'une TVA de 10% à certains équipements agricoles. La mesure a concerné environ 20% du matériel agricole tel que les moissonneuses-batteuses, les rouleaux agricoles tractés, les épancheurs de fumier, les abreuvoirs automatiques... Le gouvernement va-t-il continuer la réforme en appliquant une taxe sur la valeur ajoutée de 10% sur un autre contingent de matériel agricole?

Le principe n'en est pas encore acquis, mais à quelques jours de l'examen du projet de loi de Finances, cette perspective inquiète les distributeurs. «Si une TVA de 10% est appliqué au tracteur agricole qui constitue le cœur du marché, elle aura un impact négatif sur la compétitivité, la rentabilité et la capacité d'investissement des

agriculteurs», met en garde Chakib Ben El Khadir, président de l'Association des importateurs du matériel agricole (Ami-ma). Les distributeurs affirment que cette disposition «a négativement impacté la mécanisation de l'agriculture». Or, c'est

recommandations de la FAO, qui préconise 0,65 ch/ha. Depuis la mise en œuvre de la stratégie agricole, le Maroc a atteint 0,45. Les distributeurs craignent que cette lancée ne soit stoppée à cause du renchérissement du matériel agricole.

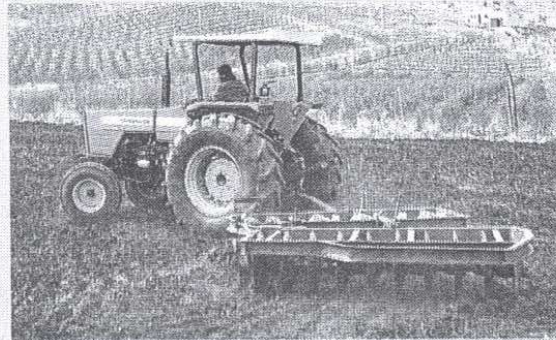
obligé nombre d'agriculteurs à renoncer à investir dans l'équipement. Selon les estimations des opérateurs, le marché a connu une baisse d'environ 20% en raison de la hausse de la TVA, mais aussi du manque de pluies et de leur mauvaise répartition géographique. Rappelons tout de même qu'entre 2009 et 2013, les ventes de matériel agricole avaient chuté de 50%. Par conséquent, il faudra attendre deux ou trois années pour pouvoir évaluer objectivement l'impact de la réforme de la TVA.

L'idée de l'application d'une TVA de 10% au tracteur fait trembler la profession car cet équipement représente pratiquement 80% des ventes de matériel agricole. Les conséquences devraient donc être plus lourdes que ce qui a été enregistré avec le premier contingent de matériel. C'est la raison pour laquelle l'Association des importateurs du matériel agricole tire l'alarme: «Le matériel agricole devrait être le dernier produit à être touché par la fiscalité», affirme le président. □

Hassan ELARIF

Des subventions en baisse

LES subventions gouvernementales n'ont pas permis de stabiliser les ventes. Ben El Khadir impute cette contreperformance à la réduction des aides accordées par l'Etat aux agriculteurs. Au début, les subventions étaient de 40%, plafonnées à 90.000 dirhams. Depuis cinq années, elles ont été ramenées à 30%, avec un plafond de 72.000 dirhams. Sauf qu'avec l'application d'une TVA de 10%, ces subventions se retrouvent minorées en fin de compte. C'est comme si le gouvernement prenait de la main gauche une partie de ce qu'il donne de la main droite. □



un des objectifs prioritaires du plan Maroc Vert, qui prévoit d'accélérer la réforme pour passer d'un taux de mécanisation de 0,35 à 1 cheval à l'hectare. Mieux que les

Pour une première année, le passage à une TVA de 10% contre zéro auparavant a coïncidé avec une mauvaise année à cause de la faible pluviométrie. Une météo qui a